

Questions orales

● (1450)

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): J'étudie la question. Je ne suis pas encore prêt à le faire.

LA LOCATION DE BUREAUX DE L'IMMEUBLE CHAMBLY—LA
QUESTION DE L'ACQUITTEMENT DU LOYER AVANT
L'OCCUPATION

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au solliciteur général. Le ministre sait-il que la Gendarmerie royale du Canada a loué des bureaux sur sept étages du nouvel édifice Chambly, à l'angle des rues Cooper et Bank, que l'immeuble ne sera pas terminé avant le 1^{er} novembre, mais que la Gendarmerie n'en paie pas moins le prix du loyer régulier depuis le 1^{er} février, ce qui représente de \$600,000 à \$700,000? Est-ce là un exemple de modération de la part de son ministère?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Je ne savais pas que la Gendarmerie royale louait ces bureaux.

Des voix: Oh!

M. Allmand: J'ajouterai qu'aux termes de son mandat, le solliciteur général n'est pas responsable de l'administration au jour le jour de la Gendarmerie royale du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Je puis dire que la GRC est un élément du gouvernement qui fait preuve d'une grande modération dans la dépense des deniers publics.

* * *

LES FINANCES

L'INTERVENTION DE LA BANQUE DU CANADA POUR SOUTENIR
LE COURS DU DOLLAR CANADIEN—LA POLITIQUE
GOUVERNEMENTALE

M. Peter Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur ma question s'adresse au ministre des Finances suppléant. Compte tenu de la nouvelle voulant que les cambistes de la Banque du Canada soient intervenus officiellement sur le marché des changes lundi, et aient mis fin à la forte baisse que connaissait le dollar canadien, le ministre nous dirait-il si la Banque du Canada agissait conformément à la politique du gouvernement, étant donné que le premier ministre avait déclaré le jour même, à la Chambre, que le dollar canadien flottait librement?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Finances suppléant): C'est un fait reconnu, je pense—on l'a signalé à maintes reprises—que le dollar flotte librement en ce sens qu'il est assujéti aux fluctuations à long terme du marché international. Néanmoins, la Banque du Canada intervient régulièrement pour éviter de trop vives fluctuations.

M. Bawden: Comme il s'agissait d'une intervention d'assez grande envergure puisqu'elle a mis fin à la baisse du dollar, y aurait-il lieu de parler d'un changement de politique et de dire que le dollar canadien ne flotte pas librement à l'heure actuelle?

M. Drury: On aurait tort de tirer une telle conclusion.

[M. Lawrence.]

LE LOGEMENT

L'OPPORTUNITÉ D'UN CHANGEMENT DE LA DURÉE DES BAUX
EN FAVEUR DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS-ROULOTTES
CANDIDATS À LA PRIME DE \$500

M. Ken Hurlburt (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État chargé des Affaires urbaines. Bien des propriétaires de maisons mobiles doivent signer des baux de cinq ans pour toucher la subvention de \$500 de la SCHL. Nous dira-t-il si on ne pourrait pas ramener cette période à «un an», pour éviter ainsi la discrimination à l'endroit des propriétaires de leur première maison mobile?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Le député a signalé un des problèmes qui ont surgi. Les baux fonciers de cinq ans étaient nécessaires pour établir la résidence habituelle et éviter ainsi de subventionner l'achat de roulottes strictement de voyage. Je ne puis donner au député l'assurance qu'il cherche ici, mais j'étudie la question.

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Comme les maisons mobiles constituent actuellement 13 p. 100 de tous les logements au Canada, le ministre envisage-t-il d'établir des règlements pour encourager l'achat de pareilles maisons?

M. Danson: Nous avons déjà mis au point des mesures dans ce sens. Je considère les maisons mobiles et fabriquées comme un élément important, surtout dans certaines parties du pays, et comme une solution très pratique, provisoire dans certains cas, aux besoins de certaines gens.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI POUR L'ENVOI DES
DÉCLARATIONS

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. En raison de l'incertitude et du retard des services postaux et de la lenteur du gouvernement lui-même à fournir les feuillets T-4 à temps, envisage-t-il de reculer la date d'envoi des déclarations d'impôt sur le revenu?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): La réponse est non. Je ne suis au courant d'aucune difficulté qui empêche les gens d'envoyer leur déclaration d'impôt par la poste dans les délais prévus.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RUMEUR D'EMBAUCHAGE D'IMMIGRANTS CLANDESTINS
DANS LES SERVICES DE NETTOYAGE

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Travaux publics. A-t-il vérifié si des immigrants clandestins travaillent comme nettoyeurs dans des édifices qui relèvent du ministère des Travaux publics ou si de tels immigrants sont engagés par des entrepreneurs en nettoyage qui travaillent pour son ministère?